

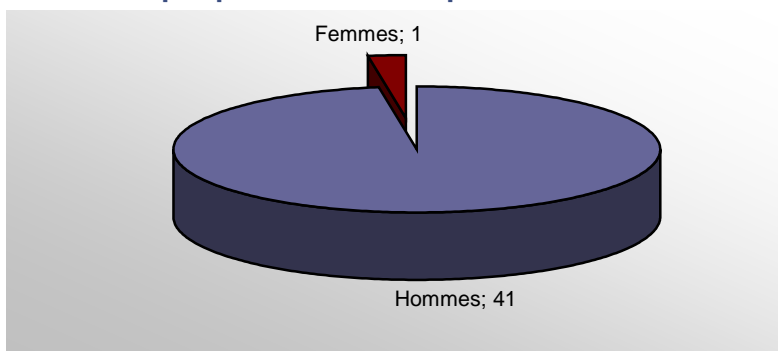
ELEMENTS DE CONNAISSANCES SOCIO-DEMOGRAPHIQUES



24^{ème} PROMOTION DE MONITEURS DE SPORT

Les données suivantes sont basées sur un effectif de 42 élèves dont 41 hommes et 1 femme

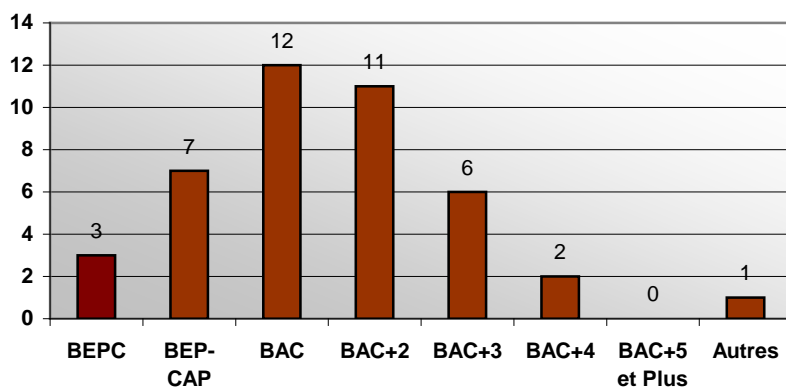
Graphique 1 : Structure par sexe - Effectif



La 24^{ème} promotion de moniteurs de sport composée de 42 élèves, compte 1 femme et 41 hommes.

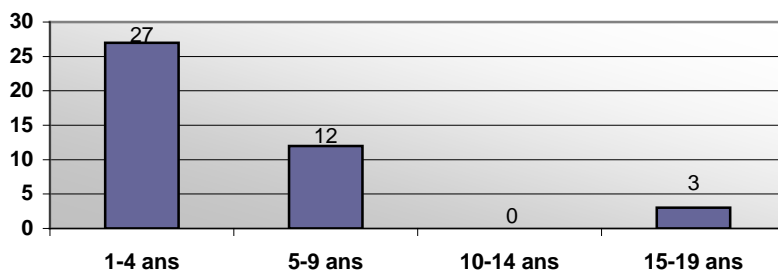
L'âge moyen des élèves est de 33,8 ans. Tout comme la promotion précédente, l'amplitude des âges est très large, de 22 ans pour le plus jeune à 48 ans pour le plus âgé.

Graphique 2 : Diplômes obtenus – Effectif



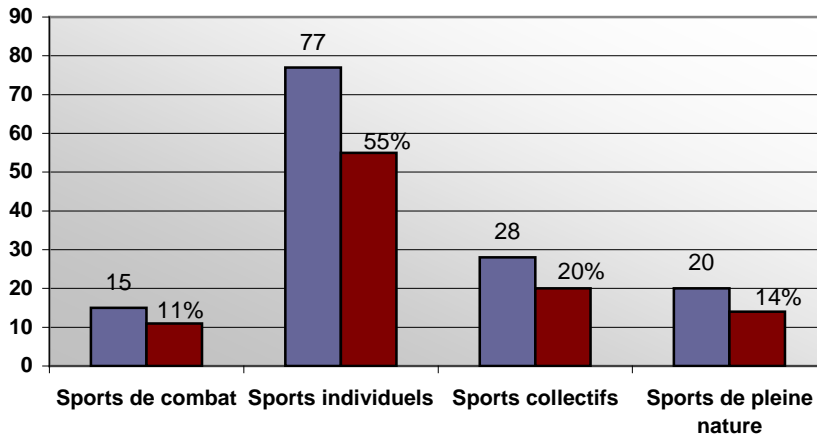
32 moniteurs de sport (soit 73,8%) possèdent au minimum le baccalauréat, ce qui constitue une légère augmentation en regard de la promotion précédente. Seuls 17 sont titulaires d'un diplôme sportif : 9 ont un brevet d'état, 8 un diplôme fédéral.

Graphique 3 : Ancienneté dans l'administration – Effectif



L'ancienneté pénitentiaire moyenne des élèves est de 5 ans. 27 d'entre-eux ont une présence dans l'administration comprise entre 1 et 4 ans, 12 entre 5 et 9 ans d'ancienneté alors que 3 se situent entre 15 et 19 ans de présence. Ces chiffres sont en adéquation avec l'âge moyen des élèves de la promotion qui est de 33,8 ans.

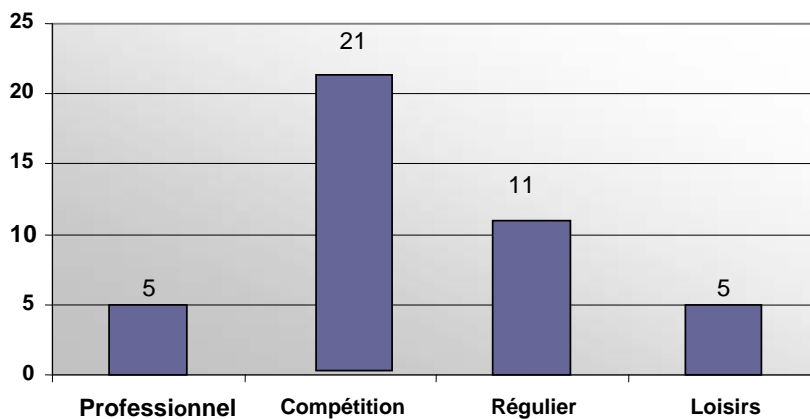
Graphique 4 : - Distribution des sports pratiqués par catégorie – Proportions et effectif



Le nombre moyen de sports pratiqués par stagiaire s'élève à 3,3. Par ailleurs, la durée moyenne de pratique des disciplines citées est de 11 ans.

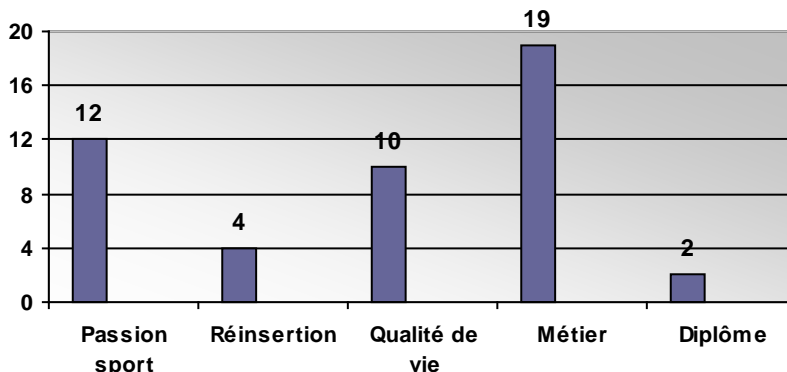
Toutefois, de manière plus détaillée, le traitement des données recueillies indique des nuances. Ainsi, la distribution des disciplines sportives citées indique une prédominance générale des sports individuels. La ventilation par effectifs de pratiquants des sports montre par ailleurs que la course à pied, le football et le VTT sont particulièrement prisés.

Graphique 5 : Niveaux de pratique déclarés - Effectif



Le profil sportif des stagiaires dépend également des niveaux de pratique déclarés. La distribution des réponses apportées à cette question permet en effet de constater que les disciplines déclarées ne sont pas investies à niveau équivalent. Le football, le tennis et les sports de combat sont, globalement, les pratiques les plus citées dans les catégories "professionnel" - "compétition".

Graphique 6 : Motivation à passer la sélection - Effectif



En réponse à la question portant sur leur motivation à passer la sélection, la grande majorité d'entre-eux a répondu que la possibilité de transformer leur passion du sport en métier constituait le motif majeur de l'engagement. En outre, beaucoup sont sensibles à l'opportunité d'améliorer leur qualité de vie en ayant des horaires réguliers.